



Cahier des charges de l'appel à projet

« 20 ans de transmission de l'œuvre et des engagements de Germaine Tillion »

L'Association Germaine Tillion est titulaire du droit moral sur l'œuvre, le nom et les archives de Germaine Tillion ; créée en 2004 avec Germaine Tillion, elle célébrera en 2024 ses vingt ans d'existence.

Compte tenu de l'intérêt constant que l'ethnologue a porté à la jeunesse et aux questions de transmission, l'Association souhaite donner, à cette occasion, l'opportunité à des élèves de découvrir ou de mieux connaître l'héritage de cette femme emblématique du vingtième siècle.

Présentation de l'appel à projets

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'Association Germaine Tillion propose aux équipes pédagogiques de **réaliser des productions en lien avec l'œuvre de Germaine Tillion**, autour de quatre thèmes emblématiques de son œuvre :

- Transmettre
- S'engager
- Rire
- Écouter et comprendre l'autre

Cet appel à projets s'inscrit dans le travail de mémoire, l'un des domaines de l'éducation artistique et culturelle (EAC) qui repose sur trois piliers : l'acquisition des connaissances, la pratique artistique et scientifique ; la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes et autres professionnels. Dans le cadre de l'EAC, tout partenariat avec une structure culturelle (lieux de mémoire, musées, centres d'archives, etc.) ou un artiste est encouragé.

La part collective du « pass Culture » permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe. Cette part collective du « pass Culture » s'applique aux élèves de la sixième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. ADAGE est l'interface dédiée à l'utilisation du « pass Culture » pour sa part collective.

Conditions de participation

L'appel à projets s'adresse aux élèves de CM2 (cycle 3), aux élèves de troisième conformément aux programmes officiels, et de lycée, quelle que soit la voie. Il s'appuie sur l'ensemble des disciplines, aussi bien l'histoire, le français, l'éducation musicale, les arts plastiques, les professeurs documentalistes, etc.

Modalités de participation

Pour participer à ce projet, les enseignants doivent répondre sur l'application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle ADAGE à la campagne d'appel à projets « 20 ans de transmission de l'œuvre et des engagements de Germaine Tillion ». Pour la prise en main de l'outil, n'hésitez pas à consulter la page eduscol dédiée à l'application : <https://eduscol.education.fr/3004/1-application-adage>

Calendrier

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 4 décembre au vendredi 29 mars.

Les travaux seront transmis à l'Association **exclusivement au format numérique, par l'envoi d'une clé USB** à l'adresse de l'Association **au plus tard le 30 mai 2024**, cachet de la Poste faisant foi:

Association Germaine Tillion
8 passage Montbrun
75014 Paris
France

Ressources pédagogiques

Pour aider les équipes pédagogiques dans leur action, l'Association met à leur disposition un dossier documentaire adapté aux élèves du second degré pour chacun des thèmes, ainsi qu'un dossier s'adressant spécifiquement aux élèves du premier degré. Ces supports, créés spécifiquement dans le cadre de l'appel à projets, s'ajoutent à ceux diffusés en source libre par l'Association et sont disponibles sur le site internet <https://www.germainetillion.fr/> en cliquant sur l'onglet « appel à projet ».

Nature des productions

Les productions collectives d'élèves pourront être de diverse nature : récit d'invention, pièce de théâtre ou texte de plaidoyer, ne dépassant pas 10 pages dactylographiées ou 20 pages manuscrites ; œuvre artistiques ; production audiovisuelles ou enregistrements sonores ne dépassant pas 10 minutes.

Les productions réalisées dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation de la session 2023-2024 qui s'inscriraient dans l'esprit du présent appel à projets pourront également y prendre part.

Valorisation des travaux

L'Association pourra valoriser les productions des élèves, notamment lors des manifestations qu'elle organise ou auxquels elle participe.

Par ailleurs, tous les groupes d'élèves ayant participé seront récompensés par l'Association.

Enfin, les élèves ayant produit des travaux dont la qualité aura été particulièrement remarquée par les membres de l'Association seront invités à les présenter lors du colloque organisé pour les 20 ans de l'Association, en novembre 2024 à la bibliothèque nationale de France à Paris.

Les équipes pédagogiques souhaitant obtenir plus de précisions sont invitées à écrire à l'adresse suivante : aapgermainetillion@gmail.com